Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENEES
PREFECTURE DE LA HAUTE GARONNE

CABINET DU PREFET

AUCH, le 16 octobre 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

Consultation régionale sur le Grenelle de l'environnement à Auch le lundi 22 octobre 2007

Auch a été choisie, parmi 17 villes de métropole et d'outre-mer, pour organiser une consultation régionale sur le Grenelle de l'environnement. La démarche, fondée sur une consultation très large des différents acteurs et du grand public, doit aboutir fin octobre à l'élaboration d'un plan d'actions national de 15 à 20 mesures concrètes et quantifiables, arrêté par le Président de la République.

«*Le Grenelle de l'environnement sera un contrat entre l'Etat, les collectivités territoriales, les syndicats, les entreprises et les associations. Je veux que ce contrat engage les responsables*» N. Sarkozy - 21 mai 2007.

Le calendrier

de juillet à septembre : élaboration de propositions d'actions au sein de 6 groupes de travail institués par le ministère de l'écologie, de l'aménagement et du développement durables (MEDAD). Ces groupes sont composés de représentants de l'Etat, de collectivités locales, d'ONG, d'employeurs, de salariés et de personnalités qualifiées (*ci-joint dossier de presse du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables)*
mois d'octobre : consultation en région du grand public et des acteurs locaux autour des mesures proposées. 16 villes sont chargées d'organiser la consultation locale.
fin octobre : élaboration du plan d'actions qui sera mis en œuvre après avoir été soumis au Président de la République

La consultation régionale d'Auch

La consultation régionale se déroulera le 22 octobre prochain à la Salle du Mouzon à Auch. Cette manifestation, à laquelle les acteurs locaux de la région Midi-Pyrénées sont associés, se déroulera en deux temps :

Ateliers préparatoires (matinée)

Les travaux en ateliers reprendront les thématiques des 6 groupes de travail parisiens. Ils réuniront, sur le même modèle, des représentants du parlement ou des collectivités locales, des ONG écologiques, des représentants de l'Etat, des représentants des forces économiques, des représentants syndicaux, ainsi que des personnalités spécialistes de l'écologie et du développement durables (universitaires, responsables d'organismes publics ou privés…).

Les participants à ces travaux seront amenés à réagir - au vu des propositions formulées par les groupes de travail constitués sur le plan national - au sein d'ateliers interrégionaux organisés autour des thèmes suivants :

Atelier 1 - lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie
Atelier 2 - préserver la biodiversité et les ressources naturelles
Atelier 3 - instaurer un environnement respectueux de la santé
Atelier 4 - adopter des modes de production et de consommation durables
Atelier 5 - construire une démocratie écologique : institutions et gouvernance
Atelier 6 - promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi

3, Place du Préfet Claude Erignac, 32007 AUCH CEDEX ☎ 05.62.61.44.00 Fax 05.62.05.47.78

Réunion publique (après-midi)
Une réunion publique ouverte à tous se déroulera dans à partir de 15 heures.
Il sera procédé à une restitution des travaux des différents ateliers à laquelle le public sera amené à réagir.

L'ensemble des contributions sera versé au dossier du Grenelle de l'environnement qui se réunira fin octobre en présence du Président de la République.

Pour plus d'informations, consultez le site dédié au Grenelle de l'environnement

http://www.legrenelle-environnement.fr/

Contact Presse
Bureau de la communication interministérielle
et des systèmes d'information
Tél. 05.62.61.43.68
Fax. 05.62.05.47.09